Industrie automobile européenne: Situation actuelle, défis et stratégie pour l'avenir et propositions d'action

1994/2055(COS) - 15/09/1994 - Comité économique et social: avis, rapport

Les dernières réflexions sur les problèmes de l'industrie automobile européenne, doivent être globales, qu'il s'agisse de corriger d'éventuelles indications passées qui ne seraient plus d'actualité aujourd'hui ou de tirer de toutes les connaissances acquises un nouvel élan pour la formulation d'idées et d'orientations inédites et une plus grande détermination pour le lancement d'actions plus concrètes et efficaces. Le Comité est d'accord avec le Conseil et le Parlement européen pour demander à la Commission d'observer attentivement un secteur aussi important que le secteur automobile. Les propositions de la Commission devraient être présentées dans un document plus concis et pratique, moins descriptif mais contenant plus de propositions. La Commission se doit d'adopter des initiatives plus ciblées, tant dans le cadre de la gestion des Fonds structurels que par le biais de mesures plus spécifiques. Le problème de l'emploi doit faire l'objet d'une attention constante. Tous les efforts possibles doivent en tout cas être consentis pour préserver les emplois. A cet égard, outre l'opportunité d'un dialogue permanent entre les partenaires sociaux et toutes les parties intéressées -"fondé sur la confiance mutuelle, (engagé) au niveau approprié et conformément aux pratiques nationales", comme l'indique le Conseil -, il importe que chacun fasse preuve d'une disponibilité accrue au changement. Des ressources plus importantes devront être consacrées à la formation, à la nouvelle formation et à la reconversion professionnelle, afin de faire face aux grands défis des restructurations. Il faut en outre poursuivre l'harmonisation fiscale avec plus de détermination et faire progresser l'harmonisation des normes techniques dans le cadre d'un "environnement réglementaire stable et prévisible". Le Comité est d'accord avec le Conseil pour reconnaître que "l'industrie automobile doit continuer à adapter ses produits de manière à répondre aux exigences de la société qui réclame des automobiles propres, sûres, efficientes, bien construites et offrant un bon rapport qualité/prix". Il conviendra d'améliorer de façon continue les rapports entre environnement et industrie automobile. Dans ce contexte, le Comité plaide en faveur d'une politique harmonisée au niveau communautaire pour la promotion d'initiatives de recyclage cohérentes et compatibles avec les politiques environnementales et écologiques actuelles et futures. Eu égard à la concurrence internationale, le marché communautaire a désormais atteint un "degré élevé" d'ouverture, d'où la nécessité plus aiguë d'une réciprocité substantielle dans les rapports avec les zones extra-communautaires. A ce propos, le Comité invite la Commission à porter une attention particulière à la Russie et la Chine,immense marché potentiel de l'automobile.